



# L'essentiel du CE DT IDF

CE DT IDF du 22 juillet 2010

*parce qu'un jour, vous serez concernés...*

## ACTUALITES

### **La Direction propose un bilan sur la mise en œuvre des accords nationaux en DT IDF.**

Le dialogue social reprend, il est vrai mais le fond des problèmes est toujours là :

- Plan de promotions peu visible,
- État de la sous traitance trop importante et pertes d'emplois,
- PVV inadaptée, objectifs peu réalistes avec le contexte économique,
- Absence de plan d'évolution de carrière...

**Un effort est à noter sur les mobilités vers la province** qui étaient bloquées depuis plusieurs années ; 111 mobilités ont été réalisées vers la province et les DOM grâce aux délégués locaux qui ont défendu les situations individuelles.

**113 TPS et 95 TPA signés**, un chiffre intéressant mais cela est faible par rapport à plus de 1500 salariés environ qui attendent une vraie solution de départ en pré-retraire.

**14 RH de proximité ont été recrutés**. Nous revenons enfin mais en partie à des ressources qui avaient été supprimées malgré les alertes de nos délégués.

### **Le nouveau France Telecom est loin d'être encore une réalité sur le terrain.**

D'autres situations se dégradent encore pourtant : l'interdiction du kit téléphone mains libres en voiture, rallonge de fait de 1 à 2h par jour le temps de travail de nos collègues vendeurs et techniciens ;

Les objectifs de vente du S2 2010 sont élevés et irréalistes présageant une PVV encore en baisse.

Aucune visibilité sur un plan sénior adapté aux nouvelles règles gouvernementales de retraite. Des temps partiels encore difficiles à obtenir....

En AVSC le temps de log et delogg est enfin intégré comme le stipulait pourtant le code du travail. Pourtant, la non application de cette mesure sur les 5 dernières années a permis à France Télécom de ne pas payer 35 jours de travail !!

**La CFE-CGC/UNSA** en a demandé le paiement et France Télécom refuse !

## Rapport trimestriel de l'emploi T1/2010

Les effectifs ont encore baissé de 2% et sont de 10283 personnes (contre plus de 12500 voilà 3 ans) soit une baisse de 20%. La baisse se fait au dépend des métiers techniques et réseaux qui ne représentent plus qu'un tiers des effectifs (transfert fort à la sous traitance). Les métiers de la vente représentent plus d'un poste sur 2.

Le taux de féminisation n'est plus que de 36% alors qu'il était à 40% du fait des fortes pressions aux départs exercées ces 3 dernières années et du fait des faibles recrutements où les hommes sont privilégiés par la direction (2/3 recrutements pour les hommes). Toujours de très faibles recrutements externes (52). Le temps partiel concerne 12% des salariés (75% de femmes).

La moyenne d'âge est de 46 ans, avec 15% des effectifs qui ont plus de 55 ans et qui travailleront encore plus longtemps avec la réforme des retraites sans perspectives de carrière et d'accompagnement. Les effectifs de moins de 30 ans ne représentent que 7% !! traduisant l'absence de recrutements de jeunes depuis plus de 3 ans.

**La CFE-CGC/UNSA demande que la DT s'engage sur un nombre d'apprentis à recruter et donner ainsi des perspectives aux jeunes.....Notre proposition n'est pas retenue...Nous continuerons à défendre et soutenir le recrutement en CDI des apprentis qui souhaitent rester dans notre entreprise.**

Pour les stagiaires nous regrettons que France Télécom ne fasse pas plus d'efforts pour jouer le rôle d'entreprise citoyenne. De nombreux enfants de nos collègues se voient refuser des stages mêmes pour des grandes écoles ! Alors que les petites entreprises jouent le jeu !

**La CFE-CGC/UNSA demande à nouveau la ré internalisation des activités de la sous traitance aux profits des salariés et des emplois chez France Télécom, pour un meilleur contrôle de la qualité, de la performance et des coûts !**

## Rapport annuel emploi et formation Hommes-Femmes

De moins en moins de Femmes qui ne représentent plus que 36% des effectifs contre 40% il y a 2 ans. En recrutements externes c'est pire une seule femme pour 3 recrutements ! C'est la même chose pour les CDI et aussi les CDD et cela reflète l'attitude de l'entreprise sur la non-féminisation ! Les femmes souffrent aussi en occupant des postes moins qualifiés faute de plan de formation et de parcours qualifiant suffisants. Elles se retrouvent bloquées sur des postes en bande C et D

et dans le domaine de la relation clients en particulier. La difficulté de leurs postes pousse les femmes à prendre plus de temps partiels surtout en fin de carrières (80% des temps partiels) et 60% des congés sabbatiques. Elles démissionnent plus que les hommes du fait qu'elles gèrent leur vie familiale et professionnelle ! Cela montre que les horaires et conditions de travail ne sont pas suffisamment bien adaptés.

La rémunération des femmes est en moyenne inférieure de 5% à celle des hommes ce qui est l'équivalent de **2 ans non rémunérés sur une carrière !!**

**Nous constatons aussi que de nombreuses femmes sont employées à compétence égales sur des postes à bande inférieure !** C'est une double peine au finale qui leur est infligée avec une rémunération inférieure.

**Vote : 20 votes contre à l'unanimité**

## Rapport d'activités T1/2010

Des flux d'appels clients et de visites en baisse de 15% traduisant la situation économique et la baisse de la compétitivité de nos offres ! Les ventes de HD et TV Orange sont en baisse et ne représente que 85 à 90% des objectifs. Les sondages nous confirment la forte volatilité de nos clients qui hésitent de moins en moins à changer d'opérateur. Au final, nous constatons que les objectifs ne sont pas réalistes et peu motivants pour nos vendeurs. Le poids de la sous traitance et son faible contrôle ont contribué à baisser la qualité de nos prestations, rendant plus difficile la vente de nos produits qui sont en moyenne plus chers que la concurrence. Ce sont donc les salariés qui paient ces objectifs surdimensionnés par la baisse de leur PVV et les pressions sur leur travail.

## Fonctionnement du CE

### Programme vacances été automne 2011

Peu de places de proposées (1090 environ), soit 410 de moins que le dernier catalogue; des prestations peu compétitives en prix et niveau. Nous contestons la faible redistribution du budget CE aux salariés et la faible négociation de conditions d achats en volume. Nous votons donc contre !

**Vote 15 pour SUD et CGT, contre 5 CGC-UNSA, FO et CFDT**

### Reliquat ASC 2009

800 000 euros non redistribués aux salariés soit 80 euros par salarié !! Ce budget est soit mal reversé soit pas reversé du tout. Un comble pour nos salariés qui ont besoin de ces aides pour prévoir leurs vacances. **La CFE-CGC-UNSA demande que cette somme soit reversée immédiatement aux salariés par le biais de chèques cadeaux ou vacances de 80 euros.**

La **délégation Sud** propose de répartir l'excédent sur trois lignes :

- ❖ Placement de 300 000 € en fonds de réserve.
- ❖ Comblement des déficits prévisibles des aides sur facture par des budgets supplémentaires au budget 2010.
  - 150 000 € pour l'aide vacances
  - 140 000 € pour l'aide à la pratique sportive
  - 40 000 € pour l'aide à la pratique artistique culturelle.
- ❖ Abondement de prestations au budget 2010
  - 70 000 € pour le budget culture / projet culturel
  - 100 000 € sur le programme vacances 8 été- automne 2011

**La CFE-CGC/UNSA ne vote pas cette décision**

La **délégation CGT** propose d affecter 500 000 euros en investissant dans des lits sociaux et d affecter le reste en réserves...

**La CFE-CGC/UNSA ne vote pas cette décision**

La **délégation FO** propose de redistribuer 700 000 euros (60 et 80 euros en fonction des QF) et un versement de 100 000 euros en réserve.

**La CFE-CGC/UNSA vote cette décision**

La **délégation CFDT** vote contre la proposition de SUD et s'abstient pour les 2 autres.

**La Décision Sud est adoptée par 9 voix**

## Vos contacts

**Vos Délégués Syndicaux** : Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Patrick Masgonty, Hannan Azeroual, Myriam Bahloul, Samira Chench, Michael Levasseur, Cyril Bauchais, Laurent Cece, Jérôme Marbouty, Adil Mounder, Corinne Bouhassoune, Yvonne Alonzo, Patrick Roger, Stéphanie Laddach, Pierre Moulin, Robert Amatu .

**Vos Délégués du personnel** : Olivier De Lannurien, Laurent Bourgeois, Gilles Pelletier, Jérôme Marbouty, Pascal Le Bars, Frédéric Bagardie, Gwen Poulain, Laurent Cece, Bernard Pont, Cyril Bauchais, Hervé Remelhe, Françoise Menier.

**Vos représentants CE** : Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Robert Amatu.

## Vos liens

intranoo : <http://cgc.francetelecom.fr/>

internet : <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org>

**Prochain CE le 26 août 2010**

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>